



COMMUNE DE WIZERNES

Département du Pas-de-Calais

DÉCISION D'ADMINISTRATION DU MAIRE

DAM 2025-029

FOURNITURE DE VETEMENTS DE TRAVAIL ET CHAUSSURES PROFESSIONNELS POUR LE SERVICE TECHNIQUE

Nous, Pierre EVRARD, Maire de la Commune de Wizernes

VU,

- Le Code Général des Collectivités Territoriales,
- La délibération du Conseil Municipal en date du 25 mai 2020, déposée en Sous-Prefecture de Saint Omer le 28 mai 2020, donnant délégation au Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT,

- La demande de devis, pour la fourniture de vêtements et chaussures professionnels pour les services techniques communaux : Lot n° 1 – vêtements de travail, lot n° 2 – chaussures de sécurité, pour l'année 2025
- L'offre remise par les Sociétés, VET PRO Renescure et TRENOIS DECAMPS Wasquehal,

DECIDE :

- d'accepter l'offre de la Société TRENOIS DECAMPS – 59290 WASQUEHAL pour les deux lots.

Fait à Wizernes,
Le 17/11/2025

Pour extrait conforme,
Le Maire,


Pierre EVRARD

